

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO**

Délibération n° 2020/9

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBO**

Séance du 19 OCTOBRE 2020
Convocation en date du 12 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix-neuf octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au réfectoire de l'école d'Abbazia à huis clos, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Présents : ROCCHI André ; PAOLI Christian ; FILIPPINI Marie-Laure ; SANTONI Marie-Josée ; FRATICELLI Jean-Jacques ; ANDREANI Agnulina ; GUIDICELLI Sébastien ; SUSINI Vincent ; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; COLOMBANI Victoria ; PAOLI Franck ; BARBONI Toussaint ; MICAELLI Marie-Luce ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; PIERI Pierre-Louis ; FABRE-ACHILLI Nadine ; PAOLI Jules François ; SALDANA Esteban ; VILLARD-ANGELI Dominique ; FARENC Nicole ; POLINI André.

Procurations : MURGIA Sandrine a PAOLI Christian
ANGELI Filippu Antone à SUSINI Vincent
FRANCISCI Lisa à FILIPPINI Marie-Laure
OTTOMANI Jean-François à GUIDICELLI Sébastien
ELEGANTINI Muriele à DAMIANI-CHIODI Anne-Marie
PIREDDA Albert à SALDANA Esteban

Secrétaire : Madame COLOMBANI Victoria

Domaine : Domaines de compétences par thèmes

Sous-Domaine : Culture

Objet : Adhésion au réseau « Ecotourisme en Corse Orientale ».

Intervenant (s) : Monsieur André ROCCHI - Monsieur Christian PAOLI

Vote pour : 27

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 22 Octobre 2020

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes Fium'Orbu-Castellu a lancé une démarche d'écotourisme en Corse Orientale.

Cette opération s'adresse aux acteurs et professionnels du Tourisme : hébergeurs, restaurateurs, producteurs qui s'ouvrent à la visite, accompagnateurs en randonnées, gestionnaires de sites de visite..., qui exercent leur métier avec le souci de préserver durablement les ressources naturelles et le cadre de vie local tout en favorisant un tourisme en accord avec les principes du développement durable.

Monsieur le Maire précise que dans ce cadre, les gîtes ruraux situés au village de Prunelli di Fiumorbu peuvent remplir les conditions d'éligibilité contenues dans la charte d'engagement établie par la Communauté de Communes Fium'Orbu-Castellu et ainsi parfaire l'offre de location.

Il propose en conséquence d'adhérer au réseau « écotourisme en Corse Orientale ».

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- DONNE son accord à l'adhésion de la Commune de Prunelli di Fiumorbu auprès du réseau « Ecotourisme en Corse Orientale » conduit par la Communauté de Communes Fium'Orbu-Castellu, en intégrant les gîtes ruraux situés au village de Prunelli di Fiumorbu.
- AUTORISE Monsieur le Maire à fournir toutes les informations permettant de respecter les conditions énoncées dans cette démarche et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier et notamment la charge d'engagement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme
Pour le Maire
et par délégation



Le 1^{er} Adjoint au Maire

Christian PAOLI